

Le Président
FK/GC

Monsieur le Premier Ministre,

Comme suite à mon précédent courrier en date du 20 mai 2008 et sans réponse de votre part ni des services de l'Etat en Région concernés, je me permets de vous écrire à nouveau pour vous faire part de ma vive préoccupation sur l'état du réseau ferré auvergnat.

Par votre courrier en date du 24 avril 2008 vous m'aviez signifié votre volonté d'aboutir sur ce dossier et plus particulièrement que « *l'Etat et Réseau Ferré de France examinent, avec la Région et les autres collectivités intéressées, dans quelle mesure un « Plan Rail Auvergne », venant en complément du contrat de projet 2007-2013, permettrait de mobiliser de nouvelles ressources* ».

Toute correspondance
doit être adressée
de façon impersonnelle à :

Monsieur le Président
du Conseil régional :

13 - 15, avenue de Fontmaure
B.P. 60
63402 Chamalières Cedex
France
Tél. : 04 73 31 85 85
<http://www.auvergne.eu>

Comme je vous l'indiquais dans mon précédent courrier que vous trouverez en pièce jointe, je demeure tout à fait favorable pour participer rapidement à une réunion de travail sur les financements mobilisables, comme je l'avais proposé sans succès dès l'été 2007 aux membres de votre gouvernement originaires d'Auvergne.

J'attire votre attention sur le fait qu'après plus d'un an de démarches, la Région Auvergne, dont le réseau est le plus dégradé de l'ensemble des régions, n'entend pas continuer à assister à la fermeture par l'Etat et Réseau Ferré de France, les unes après les autres, des lignes de son réseau.

Déjà, deux lignes desservant le bassin montluçonnais ont dû fermer faute d'entretien cette année (Clermont – Montluçon via Volvic et Montluçon – Ussel) et récemment, j'ai été alerté par RFF et la SNCF d'une possible fermeture à moyen terme de la ligne interrégionale Clermont – Nîmes (train cévenol), toujours en raison d'une infrastructure vétuste.

Cette situation inacceptable ne peut perdurer plus longtemps d'autant qu'elle va à l'encontre des objectifs que votre gouvernement s'assigne en matière de promotion de la mobilité durable et du report modal.

Ainsi, en ce qui concerne la ligne Clermont – Nîmes par exemple, cet itinéraire est avant tout une liaison interrégionale vitale vers la Région Languedoc-Roussillon et a toute sa pertinence en terme de trafic fret puisqu'une société ferroviaire, Eurocargo Rail y assure actuellement des dessertes régulières pour le transport de la filière bois du Massif Central vers la Méditerranée depuis la Haute-Loire vers le Gard via la Lozère.

Cet exemple n'est pas un cas isolé d'autant qu'une étude conduite par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie d'Auvergne, la Direction régionale de l'Équipement d'Auvergne et le Conseil Régional, a démontré toute la pertinence du développement d'un opérateur fret de proximité (OFF) en Auvergne, à condition que des mesures soient prises pour garantir la pérennité de l'infrastructure.

Compte tenu de ces éléments et du succès que remporte l'usage du Train Express Régional en Auvergne en raison de la flambée des prix du baril, succès qui va conduire la Région à augmenter dès le 25 août le nombre de dessertes sur les axes les plus empruntés, je vous remercie de bien vouloir me faire part de vos intentions pour donner un nouveau souffle au réseau ferré.

Je tenais toutefois à vous indiquer que pour la Région Auvergne, les modalités de cet éventuel « Plan Rail » ne sauraient faire appel à une quelconque participation régionale (participation qui n'entre pas dans le champ de ses compétences) sans, au préalable, la notification d'un investissement très fort et supplémentaire de l'Etat et de RFF, et ce au titre de leur qualité de propriétaires du réseau.

Pour ma part, j'ai demandé à mes services d'effectuer plusieurs simulations de financements régionaux qui pourraient abonder cet effort de l'Etat et de RFF, sachant qu'un plan rail global en deçà de 250 millions d'euros ne pourrait assurer la pérennité de l'infrastructure.

Enfin, à la lecture du projet de loi « Grenelle 1 » adopté en Conseil des Ministres le 11 juin dernier, j'ai relevé que le gouvernement avait pour ambition, d'ici 2015, d'accélérer la rénovation du réseau ferré national en augmentant progressivement son effort de 400 millions d'euros supplémentaires par an d'ici cette date (article 10).

En conséquence, dans le cadre des travaux que vous ne manquez pas de mener en vue de l'élaboration de la Loi de Finances 2009, je vous remercie de bien vouloir me faire savoir dans quelle mesure le réseau ferré auvergnat pourrait bénéficier de cette nouvelle enveloppe et selon quel calendrier.

Je me tiens naturellement à votre disposition pour évoquer le plus rapidement possible ce sujet avec vos représentants en Région qui auraient mandat pour organiser le tour de table financier que vous appelez de vos vœux en avril dernier.

Je ne doute pas de votre volonté de faire avancer ce dossier d'ici la rentrée et vous informe de ma volonté de lancer une grande campagne de mobilisation et de sensibilisation citoyenne informant sur les responsabilités des parties concernées dans le cas où aucune disposition ne serait prise en ce sens dès le mois de septembre.

... / ...

Vous comprendrez aisément l'exaspération des usagers auvergnats de n'avoir droit qu'à un service minimum non pas seulement les jours de conflits sociaux, mais dans leur déplacement quotidien.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Président du Conseil régional d'Auvergne



René SOUCHON

Monsieur François FILLON
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varennes
75007 PARIS

Copie :

Monsieur Jean-Louis BORLOO
Monsieur Dominique BUSSEREAU,
Monsieur Brice HORTEFEUX
Monsieur Alain MARLEIX
Monsieur Laurent WAUQUIEZ
Monsieur Hubert Du MESNIL,
Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Région Aquitaine, Président de l'ARF
Monsieur le Préfet de la Région Auvergne